

<http://pierre-alainmillet.fr/Mise-en-oeuvre-du-PPRT>



Conseil de métropole du 18 Septembre 2017

Mise en oeuvre du PPRT

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Publication date: lundi 18 septembre 2017

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Nous renouvelons à l'occasion de cette délibération à la fois notre soutien à la démarche des PPRT, condition de maintien d'activités industrielles en zone urbaine, condition aussi de la maîtrise des risques industriels, notre soutien aux efforts permettant de maintenir les activités économiques, et donc de les aider à réduire leur risque, et d'accompagner les transformations nécessaires par des acquisitions foncières, mais nous renouvelons aussi notre demande de transparence sur le bilan économique de ces démarches.

En effet, nous décidons au total plus de 20 millions d'autorisations de programme, avec des recettes certes, mais qui montre l'effort réalisé par la collectivité, avec de l'argent public, pour aider à la maîtrise des risques. Mais nous savons aussi que les entreprises concernées font l'objet d'autres aides de l'état, CICE, CIR à la mode Hollande, ou nouvelles mesures à la mode Macron mais qui ne changent rien à la question... Quel bilan à l'échelle d'un site, qui touche de l'argent public, avec quel résultat ? Dans le cas du PPRT, on sait précisément à quoi sert l'argent, mais au total ?

J'ai découvert sur le site du MEDEF en préparant cette délibération un lien vers le site <http://www.aides-entreprises.fr/> qui liste 2042 aides publiques financières aux entreprises ! C'est dire que la question n'est pas du tout théorique...